

Rapport annuel



04-05



Conseil des Arts
du Canada



Couverture : Gillian Smith,
Dragging the Volga, Trip Dance Company.
Photo : Paul Martens.



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

www.conseildesarts.ca

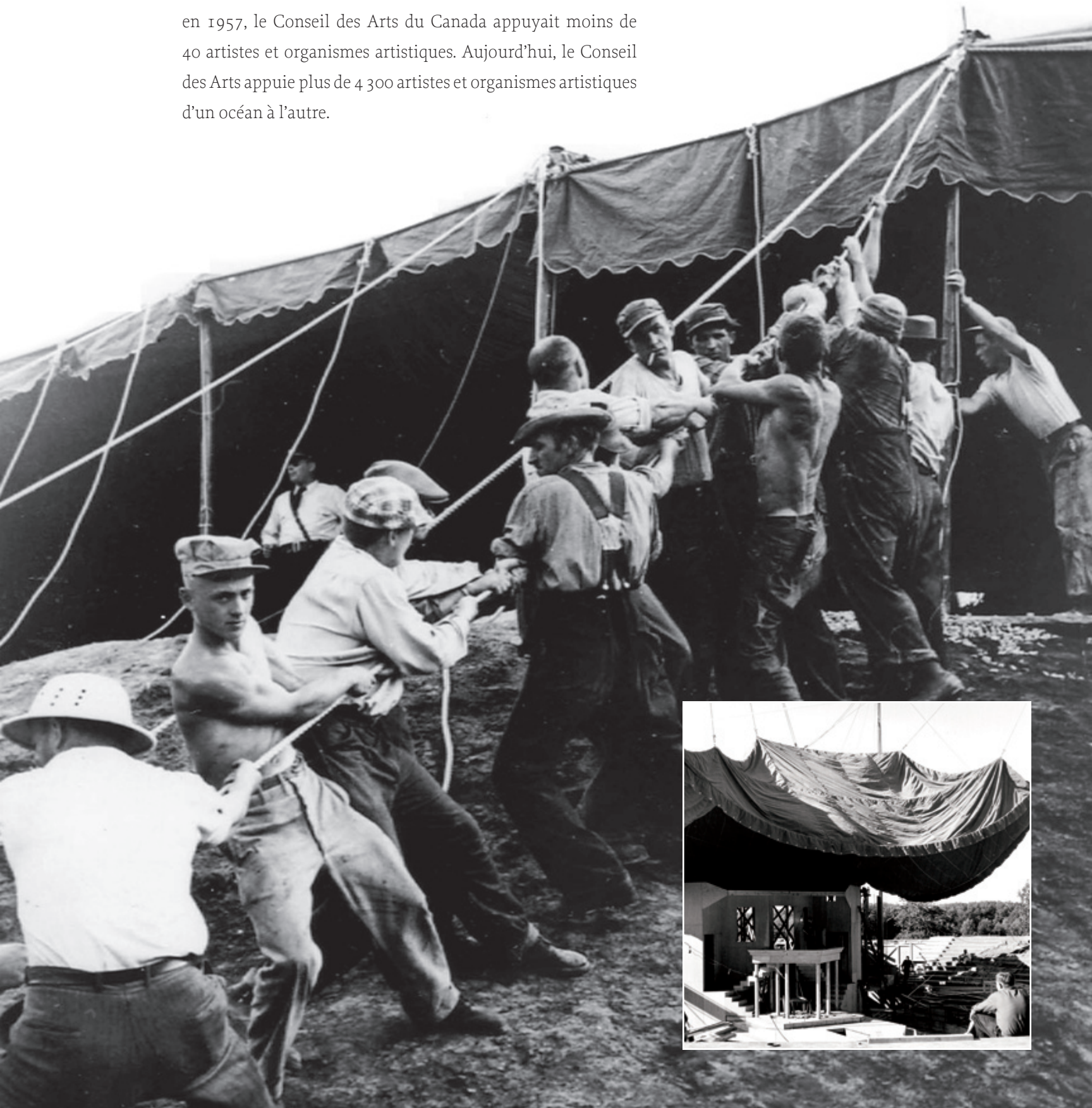
48^e Rapport annuel

Conception graphique : Alejandro Contreras
Imprimé au Canada par : St-Joseph Print Group

ISBN : 0-88837-200-0

Canada

À l'époque des années 1950, les assises de la culture canadienne se matérialisaient. Lors de sa création, en 1957, le Conseil des Arts du Canada appuyait moins de 40 artistes et organismes artistiques. Aujourd'hui, le Conseil des Arts appuie plus de 4 300 artistes et organismes artistiques d'un océan à l'autre.



Construction des infrastructures du Festival de Stratford en 1953.
Photo reproduite avec l'aimable permission des archives du Festival de Stratford. Photos : Peter Smith.

Conseil des Arts du Canada

Le Conseil des Arts du Canada est un organisme national autonome qui a été créé en 1957, en vertu d'une loi du Parlement. Il a pour rôle de « favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art ». Ainsi, le Conseil offre aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens une vaste gamme de subventions et de services dans les domaines de la musique, du théâtre, des lettres, de l'édition, des arts visuels, de la danse, des arts médiatiques, de l'interdisciplinarité et de la performance. Par ses activités en matière de communications, de recherche et de promotion des arts, il veille également à sensibiliser le public aux arts

Le Conseil décerne annuellement des prix à plus d'une centaine d'artistes. Il administre en outre le Programme Killam de prix et de bourses de recherche, les Prix littéraires du Gouverneur général et les Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques. La Commission canadienne pour l'UNESCO et la Commission du droit de prêt public sont placées sous son égide. La Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada compte environ 17 500 œuvres d'art canadien contemporain, qui sont louées à des organismes des secteurs public et privé.

Le conseil d'administration, composé de 11 membres, supervise les activités du Conseil. Le président, le directeur et les membres du conseil d'administration du Conseil sont nommés par le gouvernement. Le Conseil des Arts du Canada compte beaucoup sur l'avis des artistes et des professionnels des arts de toutes les régions du pays. Chaque année, environ 750 d'entre eux siègent aux différents comités de pairs et jurys. Le Conseil collabore aussi étroitement avec les organismes et les ministères culturels fédéraux et provinciaux.

Le Conseil des Arts rend compte de son activité au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien. Aux crédits parlementaires que le Conseil reçoit annuellement s'ajoutent les revenus de dotations, les dons et les legs. Ses états financiers sont vérifiés par le vérificateur général du Canada et présentés dans son rapport annuel.

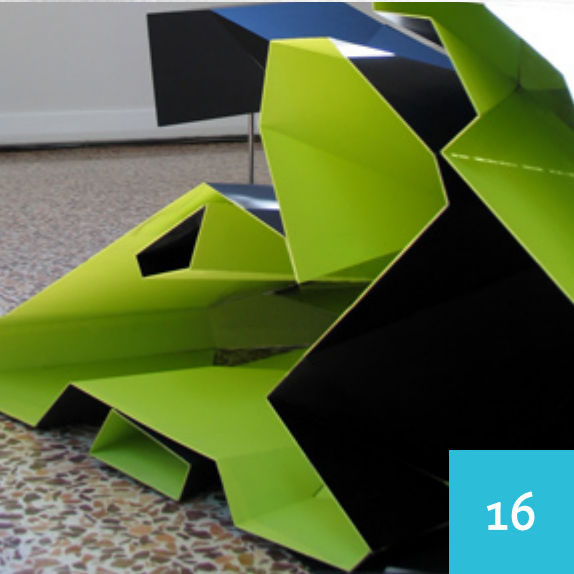
En 2004-2005, le Conseil a accordé quelque 6 100 subventions à des artistes et à des organismes artistiques, et il a versé 14 441 paiements aux auteurs par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public. Les subventions, les paiements et les prix attribués totalisent 132,3 millions de dollars.



18



22



16



14

Rapport financier

33

Table des matières

- 4 Rapport de la présidente
- 6 Rapport du directeur
- 8 Bilan de l'année
- 22 Prix et dotations
- 24 Banques d'œuvres d'art
- 26 Commission du droit de prêt public
- 27 Commission canadienne pour l'UNESCO
- 29 Indicateurs artistiques du Conseil
- 30 Membres du conseil d'administration et de la direction
- 32 Politique de régie
- 33 Rapport financier

On peut consulter le Rapport annuel 2004-2005 du Conseil des Arts du Canada et prendre connaissance de renseignements additionnels sur les subventions, les services et les prix au www.conseildesarts.ca

Rapport de la présidente



À l'annonce de ma nomination à la présidence du Conseil des Arts du Canada, à l'automne 2004, j'ai dit à quel point j'étais honorée d'assumer une fonction clé au sein d'un organisme ayant joué un rôle significatif dans ma propre vie artistique. Pendant ma formation à l'École nationale de ballet et au cours de ma carrière de danseuse au Ballet national du Canada, j'étais parfaitement consciente de l'influence déterminante exercée par le Conseil sur la santé et la viabilité à long terme d'organismes, ainsi que sur la carrière d'innombrables artistes.

Mon expérience d'artiste — notamment au sein d'un grand organisme artistique — m'a aussi amenée à m'interroger sur la distribution des fonds. Ayant pu constater à quel point une compagnie de ballet doit économiser, convaincre, quémander et emprunter pour qu'une production puisse exister ou qu'un spectacle puisse amorcer le circuit des tournées, je tenais particulièrement à ce qu'il y ait plus d'argent pour la formation des danseurs, pour les commandes d'œuvres et pour la création et la diffusion de spectacles aux échelles nationale et internationale. J'étais également bien consciente du revenu moyen extrêmement bas d'un professionnel de la danse au Canada : en 2001, ce revenu était estimé à 14 587 \$. Les besoins m'apparaissaient flagrants; les solutions, évidentes.

Mon nouveau rôle de présidente m'apporte désormais un point de vue additionnel. Le Conseil des Arts a la responsabilité de soutenir les arts professionnels dans chacune des régions du pays et dans des disciplines tant traditionnelles que nouvelles ou, en d'autres mots, tant les formes classiques que les pratiques émergentes. Le Conseil doit répondre à la véritable explosion artistique de la dernière décennie ainsi qu'aux besoins mouvants d'une population évoluant rapidement. Enfin, il doit accomplir tout cela avec un budget qui ne parvient pas à satisfaire à la demande.

Le conseil d'administration du Conseil des Arts — et je tiens ici à remercier mes collègues du conseil pour l'immense soutien et les encouragements qu'ils m'ont prodigués au cours des premiers mois de mon mandat — et de nombreux professionnels des arts estiment que le Conseil demeure cruellement sous-financé. Il n'y a pas assez de fonds pour réaliser les choses qui doivent être faites afin d'offrir aux Canadiennes et aux Canadiens les choix artistiques auxquels ils ont droit. Les organismes artistiques exploitent leurs ressources jusqu'à leur extrême limite et manquent cruellement de ressources. Les artistes survivent avec des revenus représentant moins des trois quarts du revenu national moyen.



Karen Kain, présidente du Conseil des Arts du Canada, en compagnie de Marie Clements, lauréate du Prix littéraire Canada-Japon 2004, et du ministre Masaya Fujiwara, à la cérémonie de remise des Prix, à l'ambassade du Japon au Canada, en décembre 2004. Photo : Patrick Doyle/CP Images.

« Les arts nous fascinent et nous enrichissent, et la valeur qu'ils donnent à nos vies soulève des ondes positives qui se propagent au loin. »

La reconduction du financement provenant de l'initiative Un avenir en art marque un bon début pour aborder les besoins à long terme des arts au Canada. Le Conseil se réjouit de travailler de concert avec la communauté artistique et le gouvernement pour s'assurer que les arts constituent une partie intégrante — et stable — des fondements de notre société. Le Canada doit joindre les rangs des pays qui reconnaissent que les arts ne représentent pas un simple divertissement, mais plutôt l'une des composantes essentielles de la vie, une composante aussi essentielle pour la collectivité que les chaussées et les canalisations.

Les arts comptent. Ils comptent pour nos collectivités, tant celles des villes de taille moyenne que celles des grandes agglomérations. Ils comptent pour le développement de nos enfants. Ils nous rappellent qui nous sommes et d'où nous venons. Ils racontent des histoires dont les récits reflètent notre héritage commun et un Canada nouveau. Ils expriment nos valeurs et nous aident à saisir où nous souhaitons aller. De façon spectaculaire et distincte, ils expriment à la face du monde notre identité unique.

Par-dessus tout, ils sont essentiels en raison de ce qu'ils nous apportent en tant qu'individus et non en tant que consommateurs ou maillons de la chaîne économique; bref, en raison de ce qu'ils nous apportent en tant qu'êtres humains intelligents et sensibles. La passion des arts est un sentiment de réciprocité : l'artiste, nous le savons tous, est un passionné, et l'amateur d'art — qu'il soit membre d'un public, lecteur ou spectateur — l'est tout autant. Les arts nous fascinent et nous enrichissent, et la valeur qu'ils donnent à nos vies soulève des ondes positives qui se propagent au loin.

J'assume ma fonction de présidente avec les yeux et les préoccupations d'une artiste, et bon nombre d'artistes ont affirmé que ma nomination avait éveillé chez eux de l'espoir. J'assume aussi ma fonction avec les yeux

d'une passionnée des arts, car je sais très bien que les Canadiennes et les Canadiens, tout comme moi, perçoivent les arts avec passion.

Demain nous réserve vraiment un avenir en art.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K. Kain', written in a cursive style.

Karen Kain, C.C.

Rapport du directeur



« Le Canada est *cool* », affirmait récemment l'influent périodique de Grande-Bretagne *The Economist*. Et avec raison! Plus que jamais, le Canada est perçu comme un pays dynamique, cosmopolite, tourné vers l'avenir et doté d'un milieu artistique novateur et totalement à la fine pointe. Que ce soit le film *Ryan* de Chris Landreth, gagnant d'un oscar; l'innovatrice création de danse *Amelia* d'Édouard Lock; la splendide voix de Measha Brueggergosman; l'œuvre *Fountain* de Rebecca Belmore, présentée à la Biennale des arts visuels de Venise; les écrits de Yann Martel ou ceux de Wajdi Mouawad, les artistes canadiens frappent l'imaginaire du monde entier.

Il aura fallu près de 50 ans à la scène artistique canadienne pour que ses artistes comptent couramment parmi les meilleurs au monde. Grâce au soutien éclairé du secteur public, le paysage artistique du Canada s'est intensifié et figure désormais au nombre des plus spectaculaires. Malgré cela, l'infrastructure des arts présente d'importants signes de tension. De nombreux organismes artistiques, grands et petits, peinent à assurer leur propre subsistance. La proportion des revenus que reçoivent les grands organismes artistiques sous forme de subventions du Conseil des Arts du Canada a connu une chute considérable de 23 % à 7 %. Un pourcentage décroissant d'artistes peut aujourd'hui compter sur le soutien du Conseil des Arts ou sur celui d'autres organismes de financement. La nécessité de développer de nouveaux publics issus des jeunes générations constitue toujours un énorme défi pour la communauté artistique, notamment avec la concurrence de divertissements peu coûteux et l'abondance de technologies de loisir.

En 2004-2005, le Conseil des Arts du Canada a consacré ressources et imagination à plusieurs de ces questions. Tout en maintenant l'excellence au cœur de ses priorités pour toute prise de décision relative au financement, le Conseil a soutenu les organismes artistiques en matière de saine gestion, d'innovation, de développement des publics et de diffusion. Il a actualisé le processus

d'attribution des subventions individuelles en arts visuels. Il a continué d'accorder une attention toute particulière à la jeunesse et aux productives communautés artistiques autochtones et de cultures diverses. Il a défendu les arts et l'apprentissage des arts en faisant la promotion de leur valeur intrinsèque et des bénéfices durables qui en découlent sur les plans économique et social. Enfin, il s'est également appliqué à former des partenariats et des réseaux pour atteindre des objectifs culturels communs.

Le Conseil des Arts, à l'instar des quelque 1 000 municipalités représentées par la Fédération canadienne des municipalités, a salué le renouvellement du financement de la culture et des arts, pour les cinq prochaines années, dans le cadre de l'initiative Un avenir en art. Il a aussi profité de l'occasion pour rappeler que le maintien de la stabilité à long terme et le soutien de l'excellence constituent des défis qui doivent être relevés.



John Hobday, directeur du Conseil des Arts du Canada, en compagnie de Pascale Quiviger, lauréate des Prix littéraires du Gouverneur général de 2004 (romans et nouvelles) et de Gilles Ouellette, président et chef de la direction du Groupe gestion privée de BMO Groupe financier, à Rideau Hall, en novembre 2004. Photo : Lipman Still Pictures.

Depuis plus de deux ans, le Conseil des Arts participe à de vastes consultations et discussions sur l'avenir des arts au Canada et sur son propre rôle au sein de cette écologie complexe. Ces échanges se sont avérés stimulants, d'une portée considérable et représentatifs du caractère foncièrement dynamique des arts au Canada.

Au cours des derniers mois, les membres du conseil d'administration et certains membres du personnel du Conseil ont peaufiné un plan d'entreprise triennal pour la période s'échelonnant de 2005 à 2008. Conçu pour soutenir l'excellence, le plan vise principalement à mettre de l'avant la création, la production et la diffusion, à renforcer l'infrastructure du financement des arts ainsi qu'à encourager la connaissance des arts et la reconnaissance de leurs bienfaits.

Le soutien de l'excellence, à la base de l'ensemble des objectifs du Conseil des Arts du Canada, permet aux artistes et aux organismes artistiques d'atteindre une grande maîtrise de leur art et, de façon générale, fortifie le milieu artistique et lui donne la souplesse nécessaire à son développement. Aussi, il est primordial d'alimenter la créativité, de favoriser l'accessibilité aux arts et de travailler en partenariat avec les différents membres de la communauté artistique. Tout cela requiert, bien sûr, un financement stable et à long terme.

Près de 50 ans après la création du Conseil, l'ensemble du domaine des arts canadiens se trouve à un carrefour. Les défis à relever — que nul n'aurait pu imaginer il y a un demi-siècle — nécessitent une audace et une imagination en tous points semblables à celles qui ont nourri

l'esprit visionnaire qui a conduit, en 1957, à la création du Conseil des Arts du Canada.

Durant toutes ses délibérations, le Conseil des Arts ne perd jamais de vue qu'il œuvre pour des artistes figurant parmi les plus passionnants au monde. Il sait par ailleurs que, de plus en plus, les Canadiennes et les Canadiens désirent voir — et applaudir — ces grands artistes. Le succès toujours plus retentissant de nos artistes, ici comme à l'étranger, motive et comble pleinement et sans cesse le Conseil.

J'aimerais enfin exprimer ma profonde gratitude à Karen Kain, présidente du Conseil des Arts du Canada, ainsi qu'aux anciens membres et aux membres actuels du conseil d'administration pour leur enthousiasme exceptionnel. J'adresse aussi mes sincères remerciements à tous les membres de notre personnel, qui œuvrent avec une passion et un dévouement inconditionnels pour les artistes et, conséquemment, pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens.

Le directeur,



John Hobday, C.M.

Énoncé de la destination du Conseil des Arts du Canada

Le Conseil des Arts du Canada s'emploie à créer un avenir dans lequel les arts figurent au cœur de la vie personnelle de chacune et de chacun, ainsi qu'au cœur de la vie que partagent toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, un avenir où :

Les arts

- constituent une source débordante de fierté et de valeurs collectives et nationales
- reflètent la diversité du Canada
- présentent au monde un Canada dynamique, créatif, innovateur et cosmopolite.

Les artistes

- réalisent leur plein potentiel créatif et produisent des œuvres d'art exceptionnelles
- sont reconnus par leurs concitoyens comme des collaborateurs clés de l'activité créatrice et intellectuelle au pays.

Les organismes artistiques

- sont vigoureux et souples sur les plans artistique et organisationnel
- servent avec compétence les intérêts de leurs arts, de leurs pratiques artistiques, de leurs publics et de leurs communautés respectives.



Bilan de l'année

En 2004-2005, le Conseil a accordé environ 6 100 subventions à des artistes et à des organismes artistiques. Il a versé plus de 14 400 paiements à des auteurs par l'intermédiaire de la Commission du droit de prêt public et il a décerné des prix à quelque 100 artistes et chercheurs. Les subventions, les paiements et les prix attribués totalisent 132,3 millions de dollars.

Dans le sens des aiguilles d'une montre, à partir d'en haut à gauche : *White Thread* (2003) de Rebecca Belmore, épreuve au jet d'encre sur papier aquarelle (photo : Donna H. Hagerman); Miriam Toews et Roméo Dallaire, respectivement gagnants des GG 2004 dans les catégories « romans et nouvelles » et « études et essais » (photo : Chris Mikula, reproduite avec l'aimable permission du *Ottawa Citizen*); *The Suicide* de Nikolai Eardman, Boca del Lupo en partenariat avec le Banquito Teatro (photo promotionnelle : Bill Thomas); David Cox dans *FIRE... where there's smoke*, Judith Marcuse Projects (photo: David Cooper); *Spa* (1999) de Lynne Cohen, gagnante de l'un des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques de 2005, épreuve à développement chromogène, 80,6 x 102,1 cm, Musée des beaux-arts du Canada.

Des films subventionnés par le Conseil aux

OSCAR^{*}

Cette année, deux films canadiens subventionnés par le Conseil des Arts du Canada ont été de la course aux Oscars : *Ryan* de Chris Landreth et *Hardwood* de Hubert Davis. *Ryan* a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation. Le film raconte l'histoire émouvante du visionnaire animateur Ryan Larkin, qui a lui-même été finaliste aux Oscars en 1969, puis en 1972, et qui mendie aujourd'hui dans les rues de Montréal. Le film conjugue documentaire et animation dans un style que Landreth qualifie de « réalisme psychologique ».

Ci-dessous : Photos du film *Ryan* de Chris Landreth, production de Copper Heart Entertainment et de l'Office national du film du Canada. Photos : © Copper Heart et ONF, tous droits réservés.



Ci-dessus : Mel Davis dans le film *Hardwood* de Hubert Davis, réalisé par Hubert Davis, produit par Peter Starr (ONF) et Erin Faith Young (Harwood Pictures Inc.). Photo : Nicole Gurney ©2004 Harwood Pictures Inc., tous droits réservés.

« C'est un grand honneur d'être ainsi reconnu pour ce film — j'y ai travaillé avec passion pendant près de quatre ans », a déclaré Chris Landreth lors de la cérémonie des Oscars. « Ryan Larkin est un [...] génie, et je voulais raconter son histoire d'une façon originale et visuellement expressive. » Pendant le gala télévisé, Landreth a salué l'appui du Conseil, soit une subvention de 60 000 \$ versée en 2001. *Ryan* a remporté plus de 40 prix à divers festivals de films, dont ceux de Cannes, d'Annecy et d'Hiroshima, ainsi qu'à un festival en Espagne. Le film a été présenté à plus d'une centaine de festivals de films dans le monde entier.

En 2002, Hubert Davis a reçu 16 000 \$ du Conseil pour son documentaire *Hardwood*, qui porte sur la vie de son père, Mel Davis, joueur de basket-ball pour les Harlem Globetrotters. *Hardwood* a été finaliste dans la catégorie des courts métrages documentaires. L'Office national du film du Canada (ONF) a coproduit *Ryan* et *Hardwood*, et Copper Heart Entertainment a également coproduit *Ryan*.

Le Service des arts médiatiques du Conseil appuie différents genres cinématographiques et vidéographiques, dont l'animation, le documentaire, les films d'art et les films expérimentaux. Si l'ONF et Téléfilm Canada sont réputés pour le soutien qu'ils apportent à l'art cinématographique, le Conseil, lui, l'est pour l'aide qu'il offre bien souvent à la recherche, à la conception et à la production de films au tout début du processus de création. Le premier long métrage de Zacharias Kunuk, *Atanarjuat*, acclamé mondialement et gagnant d'une Caméra d'or au Festival de Cannes de 2001, a reçu un tel appui du Conseil.

Filumena

un opéra phénoménal

L'opéra *Filumena* raconte une histoire de passion et de meurtre, qui se déroule dans une Alberta naissante. Créé conjointement par l'Opéra de Calgary et le Banff Centre, ce nouvel opéra, dont la première a eu lieu à Calgary, en 2003, relate la tragique, fascinante et véridique histoire de la dernière femme condamnée à mort par pendaison en Alberta, Filumena Lassandro. L'intrigue nous transporte au début des années 1900, alors que la jeune immigrante est impliquée dans une affaire de contrebande d'alcool. L'affaire tourne mal : un agent de police est assassiné, et Filumena est ensuite pendue pour s'être trouvée sur les lieux du crime.

Filumena tire notamment son succès d'une musique composée par John Estaccio, finaliste aux prix Juno, et d'un livret signé par le dramaturge canadien John Murrell, gagnant du Prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène (2001). L'équipe Murrell et Estaccio a produit un texte intelligent doublé de partitions novatrices et accessibles au grand public. À l'affiche du Centre national des Arts d'Ottawa (CNA), en 2005, cette production du Banff Centre a obtenu des critiques dithyrambiques. À la fin de 2005, *Filumena* sera repris par l'Opéra d'Edmonton et deviendra alors l'opéra canadien le plus représenté de l'histoire du pays.

L'Opéra de Calgary compte parmi la vingtaine de compagnies d'opéra et de théâtre musical subventionnées par le Conseil des Arts du Canada. Apte à relever les nombreux défis de sa discipline, l'Opéra de Calgary est reconnu comme un chef de file en matière de production de nouveaux opéras canadiens. Par l'effet d'une saine gestion alliée à une action stratégique axée sur la dif-



Filumena, Banff Centre et Opéra de Calgary, 2003.
Photo : Don Lee / Banff Centre.

fusion et le développement des publics, l'Opéra de Calgary a réussi à étendre sa programmation au-delà du répertoire traditionnel pour explorer des sujets et des thèmes typiquement canadiens. À l'échelle pancanadienne, le Conseil a joué un rôle clé en ce qui a trait à la création d'opéras par le biais de son Programme d'aide à l'opéra et au théâtre musical, et, aussi, par son investissement dans le Programme de création d'opéra et de théâtre musical canadiens, investissement effectué par le truchement de Opera.ca.

Le Conseil a soutenu la production unanimement acclamée de *Filumena*, qui a été présentée au CNA, dans le cadre de l'événement Scène albertaine. Lors de Scène albertaine, les meilleurs artistes de l'Alberta ont pris d'assaut le CNA pendant deux semaines afin de marquer le 100^e anniversaire de l'entrée de leur province dans la Confédération.

La danse

de toute urgence

Depuis longtemps, les artistes de la danse ont saisi le pouvoir non seulement créatif, mais aussi salubre de la pratique de la danse, et ils le communiquent à l'ensemble de la collectivité par le biais de projets d'animation en danse ou de projets de danse communautaire. Cette année, Douglas D. Durand, avec l'aide de la conseillère éditoriale Deborah Meyers, a complété un travail illustrant l'ampleur de cette pratique. Ce travail lui avait été commandé par le Conseil des Arts du Canada, et le Conseil s'apprête à publier ces récits.

Chaque témoignage recueilli manifeste la nécessité de l'expérience artistique au quotidien et l'influence que celle-ci a sur les hommes, les femmes et les enfants qui y participent. Lorsque Candice Larscheid, qui a participé à des projets de danse intégrée, affirme : « Pour moi qui suis handicapée, c'est une expérience thérapeutique de pouvoir exprimer mon mode de vie précaire et compliqué par mon art, par ma danse », l'urgence de l'art dans nos vies ne fait plus aucun doute. Joe Laughlin, directeur artistique de la résidence vancouveroise *Move it!*, a aussi remarquablement résumé cette urgence en disant que « [n]otre société est arrivée à un point où les gens veulent prendre part à la création parce que c'est ce qui fait de nous des êtres humains ».

Le recueil trace un portrait éloquent de la diversité des approches de cette pratique au Canada, de son effet rassembleur, de la multiplicité de ses modes de collaboration de sa nature inclusive et participative, et de sa capacité à alimenter et à préserver les diverses cultures qui composent la société canadienne.

Du côté de la scène, les artistes canadiens de la danse ont aussi continué d'élargir leurs publics. La compagnie albertaine Decidedly Jazz Danceworks a effectué sa première tournée pan-canadienne avec l'aide, entre autres, de la Brigade volante, un programme de développement organisationnel du Conseil. Le jeune Montréalais Dave St-Pierre a été nommé découverte de l'année 2004 par la revue allemande *ballettanz*. Du côté des publications, Zab Maboungou, directrice artistique du Cercle d'expression Nyata Nyata, a lancé *Heya Danse! Poétique, didactique et historique de la danse africaine*, un ouvrage important sur les fondements de la danse africaine, publié aux Éditions du CIDIHCA. Ce ne sont là que quelques exemples : à vous de surveiller la prochaine saison.

David Cox dans *FIRE... where there's smoke*,
Judith Marcuse Projects.
Photo : David Cooper.



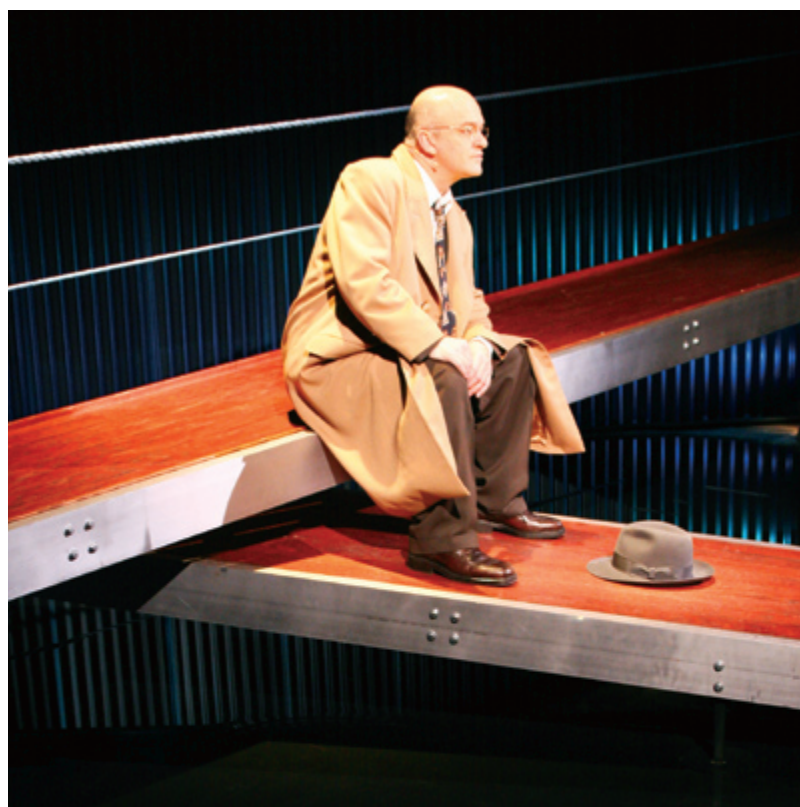
Du théâtre sous de nouveaux toits

La construction d'un théâtre représente, pour bien des compagnies, une étape marquante qui traduit la forte appartenance d'un organisme à sa communauté ainsi que son caractère culturel essentiel. Cette année, le Conseil des Arts du Canada s'est réjoui de voir quatre des compagnies qu'il appuie s'installer dans de nouveaux lieux.

Au Nouveau-Brunswick, le Théâtre populaire d'Acadie a contribué à la réalisation de la salle de spectacle du Centre culturel de Caraquet, un lieu de performance moderne adapté aux exigences de la communauté artistique. Du côté de Moncton, le Théâtre de l'Escaouette a inauguré sa nouvelle salle de spectacle grâce à l'appui des Caisses populaires acadiennes. À Toronto, la compagnie Soulpepper occupera sous peu le Young Centre dans le quartier culturel du district historique de la Distillerie. Unique par sa triple vocation alliant arts de la scène, éducation et services communautaires, le Centre résulte d'une collaboration entre la Soulpepper et le collègue George-Brown. Ses plans ont été conçus par Thomas Payne de la firme torontoise Kuwabara Payne McKenna Blumberg, qui a remporté l'une des médailles 2004 du Gouverneur général en architecture. En Alberta, le Theatre Junction a acheté le plus ancien théâtre de l'ouest du Canada, amorcé des rénovations en février et y lancera sa prochaine saison en novembre prochain. La compagnie, qui se voue principalement à la production de nouvelles pièces canadiennes et qui a ainsi mis en scène nombre de dramaturges lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général, aura donc pignon sur rue dans le quartier culturel de Calgary.

Si certains artisans du théâtre se sont établis encore plus solidement au sein de leurs communautés, d'autres ont conquis et séduit de nouveaux publics. L'imaginative troupe albertaine de marionnettistes Old Trout Puppet (Les Vieilles Truites) a parcouru le Canada — de Jonquière à Victoria — avec des spectacles loués par la critique. Les pièces *Littoral et Incendies* de Wajdi Mouawad ont effectué des tournées européennes, qui ont fait découvrir au monde le talentueux auteur et metteur en scène.

En 2004-2005, le théâtre canadien a continué de s'imposer fortement au Canada et à l'étranger.



René Cormier dans *Novecento* :
Pianiste d'Alessandro Baricco,
Théâtre populaire d'Acadie.
Photo : Yvon Cormier.

L'excellence traduite en dollars

Le ministère du Patrimoine canadien a annoncé qu'il injectera 500 000 dollars supplémentaires, en 2005-2006, pour la traduction d'œuvres d'auteurs canadiens, par l'entremise du Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition. Le Conseil des Arts du

En 2004-2005, le Programme de traduction internationale du Conseil a attribué 124 subventions totalisant 435 000 \$ pour des traductions en 32 langues. Le nombre de demandes d'admission à ce programme a augmenté de 10 % par rapport à l'année précédente.



Couvertures de livres canadiens traduits en langues étrangères (de gauche à droite) : *The Blind Assassin* de Margaret Atwood, en bengali; *A Piano Man's Daughter* de Timothy Findley, en grec; *Life of Pi* de Yann Martel, en allemand; et *Borderline* de Marie-Sissi Labrèche, en russe.

Canada obtiendra ainsi deux fois plus d'argent du Ministère pour la traduction d'œuvres littéraires canadiennes. De plus, le Conseil investira davantage dans la promotion des œuvres traduites en français, en anglais ou en langues autochtones, et publiées au Canada afin de les faire mieux connaître aux lecteurs du Canada.

Les programmes de traduction du Conseil ont sans conteste contribué au succès international de la littérature canadienne et concrétisé l'idéal de dialogues entre les cultures. Aujourd'hui, plus de Canadiens connaissent leur littérature, et les éditeurs étrangers guettent les nouvelles publications canadiennes. Si les grands noms de la littérature trouvent toujours preneur, de plus en plus, les voix émergentes retiennent l'attention des éditeurs parce que c'est toute la littérature canadienne — avec ses jeunes écrivains et ses écrivains chevronnés — qui jouit d'une solide réputation.

Les œuvres traduites cette année proposaient toute une gamme d'essais, de romans, de pièces de théâtre, de recueils de poésie et de livres de littérature jeunesse. Parmi les choix populaires figuraient *Oryx and Crake* de Margaret Atwood, *Life of Pi* de Yann Martel, *Un dimanche à la piscine à Kigali* de Gil Courtemanche, *Unless* de Carol Shields, *The Way the Crow Flies* d'Ann-Marie MacDonald, *Music-Hall* de Gaétan Soucy, *Mercy Among the Children* de David Adams Richards, *Fences and Windows* de Naomi Klein, *Genèse des nations et cultures du Nouveau Monde* de Gérard Bouchard, *Mary Ann Alice* de Brian Doyle, *Paris 1919* de Margaret MacMillan, *Empire Lite* de Michael Ignatieff et, parmi les auteurs de la relève très populaires, Shauna Singh Baldwin, Thomas Wharton et Marie-Sissi Labrèche.

La traduction donne non seulement une nouvelle langue à un livre, mais elle lui confère aussi un second souffle.

Défendre la tradition

du changement en arts visuels

Germaine Koh (à droite) et Jade Rude dans *HIGH NOON*, performance contextuelle ou réunion rituelle dans le quartier des affaires de Toronto, au coin de l'avenue University et de l'avenue Front, à Toronto, le 13 mai 2004, à midi, d'une durée de 20 minutes.
Photo : Tracy Cocks.

Fort d'une longue tradition de soutien à la création, à la recherche et à la production, le Programme d'aide aux artistes en arts visuels a cherché et trouvé un second souffle malgré des moyens financiers limités. Après cinq années de consultations menées au rythme de discussions animées entre la communauté artistique et le Conseil des Arts du Canada, la proposition initiale a pris la forme d'un programme souple qui aura des répercussions durables sur l'ensemble du domaine des arts visuels.

nauté artistique résumant leur volonté commune de contribuer de façon plus substantielle au travail des artistes des arts visuels ainsi qu'à l'avancement de la pratique. La formule du programme est simple et comprend trois volets : subventions de voyage, subventions de projet et subventions de longue durée. Le volet longue durée innove en proposant une aide annuelle de 40 000 \$ pour une période de deux ans. Ce nouveau programme vient clairement reconnaître l'apport des artistes à la discipline et à la recherche en arts.



Le programme touche maintenant à une gamme complète d'activités artistiques et offre une aide qui correspond précisément aux différents moments clés de la carrière des artistes. Les retombées escomptées par le Conseil et la commu-

Dans le but de pleinement promouvoir le talent des artistes canadiens, le Conseil des Arts s'adapte ainsi, depuis près de 50 ans, aux changements que connaissent les arts visuels, et les effets de son appui sont tangibles. Cette année, à l'échelle internationale, plusieurs artistes ont brillamment occupé les studios du Conseil, notamment Germaine Koh (à Berlin), Mathieu Beauséjour et Andrew Forster (à Londres), ainsi que Ron Terada et Edward Poitras (à New York). À la IX^e exposition internationale d'architecture de la Biennale de Venise, la firme Saucier + Perrotte a présenté une exposition vivement appréciée du public. À sa première édition, le nouveau Prix de Rome en début de carrière a été décerné à Taymoore Balbaa, jeune et prometteur diplômé en architecture qui effectuera, entre autres, un stage auprès de la prestigieuse firme d'architectes espagnole Fernando Martin Menis. Aux foires de New York, de Chicago, de Miami, de Palm Beach et de Berlin, l'appui du Conseil aux galeristes a assuré une juste représentation du marché canadien. En arts visuels, le Conseil a mis le cap sur les 50 prochaines années.



View of "Found Objects," the exhibition by Saucier + Perrotte Architectes, Canadian Pavilion, 2004 Venice Biennale of architecture.
The work shown was part of a submission for the Canadian Museum for Human Rights.
Photo: Guillaume Sasseville.

Projeter la danse sur le monde

En 2003-2004, le *Répertoire canadien de la danse en tournée*, publié par le Bureau de la promotion de la diffusion du Conseil des Arts du Canada, récoltait les éloges des promoteurs, des diffuseurs et autres professionnels des arts, et s'attirait aussi l'attention de la revue britannique *International Arts Manager Magazine (IAM)*. Cette année, le *Répertoire* a continué de percer les marchés internationaux.

Tout d'abord, l'ambassade du Canada à Berlin a invité le Conseil à monter une présentation du *Répertoire* pour sa nouvelle salle multimédia, qui est l'un des plus importants centres multimédias à l'extérieur du Canada. Le Conseil n'a pas manqué de répondre présent à cet appel à la promotion.

Toujours avec son répertoire sous le bras, le Conseil a participé au festival

British Dance Edition, au Royaume-Uni, puis, ensuite, à la foire internationale de danse de Düsseldorf (Internationale Tanzmesse NRW), en Allemagne. Accompagné d'agents clés représentant nombre de compagnies répertoriées, le Conseil a coordonné la mise sur pied d'un stand d'information sur les compagnies prêtes à effectuer des tournées sur le marché européen. Diverses compagnies de danse ont aussi offert des extraits de leurs spectacles; notamment la Daniel Léveillé Danse, son audacieux *Amour, acide et noix*. De plus, le Conseil avait orchestré une séance de projection de films de danse à l'écran (événement intitulé Reel Dance Canada) en collaboration avec la Tanzmesse, Moving Pictures Festival of Dance in Film and Video et Kathleen Smith, conservatrice et directrice artistique du Festival et du Reel Dance. Onze films de danse à l'écran ont été projetés, dont *The Riders*,

réalisé par Sandi Somers (de Calgary), *Pretty Big Dig*, réalisé par Anne Troake (de St. John's), et *Amelia*, réalisé par Édouard Lock (de Montréal).

Enfin, le *Répertoire* en ligne a recensé d'autres compagnies, mis à jour son information et ajouté un calendrier des événements à sa documentation. Au même moment, la revue *IAM* décidait de publier un supplément sur les nouvelles compagnies répertoriées. Il n'en fallait pas plus pour que le Conseil et la *IAM* coordonnent le lancement de ce supplément à une importante conférence de diffuseurs des arts (Arts Presenters Conference) à New York, qui a réuni près de 4 000 professionnels provenant de plus d'une vingtaine de pays.

À ce jour, le *Répertoire* recense 75 compagnies; diffuseurs, agents et promoteurs le consultent régulièrement.



Cori Caulfield et Crystal Pite,
Uncollected Work, Kidd Pivot.
Photo : Agnès Noltenius.

Inter-arts : explorer le jamais vu

Intrinsèquement francs-tireurs, les artistes inter-arts remettent en question les idées reçues et repoussent sans cesse les limites de l'imaginaire en amenant le public à découvrir l'excellence qui anime la performance, l'interdisciplinarité, les nouvelles pratiques artistiques et les festivals multidisciplinaires.

En 2004-2005, plus de 150 artistes et organismes artistiques ont été financés par le Bureau Inter-arts du Conseil des Arts du Canada. Parmi eux, les artistes du Leaky Heaven Circus (de Vancouver) et du Cirque Éloïze (de Montréal), les artistes des nouveaux médias Kondition Pluriel (de Montréal), les artistes urbains Wayde Compton et Jason de Couto (de Vancouver), les novateurs artistes du monde de l'opéra David Wall et John Greyson (de Toronto), l'artiste de la performance Irene Loughlin (de Vancouver), l'ar-

tiste autochtone de l'interdisciplinarité et talentueux fabricant de masques Victor Reece (de l'île Pender, en Colombie-Britannique), les organismes communautaires Red Tree Collective (de Toronto) et Common Weal Community Arts (de Regina), ainsi que l'organisme engagé Action Terroriste Socialement Acceptable / ATSA (de Montréal).

Les diffuseurs de festivals et de séries de spectacles ont également continué à travailler pour que le public ait accès aux créations inter-arts. Le grand public a ainsi pu découvrir les audacieuses performances du Mountain Standard Time Festival de Calgary, le contemporain et interculturel Festival du monde arabe de Montréal et les créations en arts médiatiques du Mois Multi des Productions Recto-Verso, qui se tient à Québec.

En 2004-2005, Inter-arts a lancé son volet web du programme Pensée critique : nouveaux courants. Les 32 essais qui y sont publiés donnent un aperçu de l'ampleur des projets et des tendances des pratiques inter-arts : dialogue sur la nature des œuvres interdisciplinaires d'artistes autochtones (à Vancouver); ateliers sur la marginalisation des femmes et des jeunes filles par le système de justice (à Winnipeg); débats sur le théâtre de rue (à Shawinigan); discussions sur les rapports entre le corps humain et la technologie (à Halifax).

Performance de Catherine Sylvain (à droite), *Petites détreuses humaines et autres maux*, Festival de théâtre de rue de Shawinigan, édition « États d'habiter », juillet 2004. Photo : JJRD.



Les formes traditionnelles des arts autochtones reçoivent ce qui leur est dû

En juillet 2004, le Conseil des Arts du Canada lançait un nouveau programme afin d'aider les artistes autochtones à préserver et à promouvoir les formes traditionnelles des arts visuels autochtones. Ces pratiques artistiques comprennent la vannerie, la technique de l'appliqué, la broderie perlée, le tissage, les techniques autochtones de poterie et de modelage de l'argile, ainsi que la sculpture sur bois, sur pierre et sur os. Le Programme d'aide aux formes traditionnelles des arts visuels autochtones soutient tant la création et la production des formes traditionnelles des arts visuels autochtones que la recherche, la préservation et la diffusion de ces pratiques.

Ce programme a été créé parce que les formes traditionnelles des arts visuels autochtones ne se transmettent plus d'une génération à l'autre et qu'elles risquent de disparaître complètement si aucune attention n'est portée à leur préservation et à leur évolution. Le programme aide les artistes et les organismes autochtones à préserver leur savoir traditionnel et leur permet aussi de faire évoluer leurs œuvres vers des formes nouvelles et uniques. Bien que déjà admissibles aux différents programmes en arts visuels du Conseil, les artistes autochtones des arts visuels traditionnels se trouvaient fréquemment désavantagés, car la priorité était souvent accordée aux formes d'art plus contemporaines. Ainsi, pendant deux ans, le Conseil consacrera annuellement 300 000 \$ à ce programme pilote.

Du côté de la scène artistique autochtone, l'artiste vancouveroise Rebecca Belmore a été choisie pour représenter officiellement le Canada à la Biennale

des arts visuels de Venise de 2005, la plus ancienne et la plus prestigieuse manifestation internationale d'art contemporain au monde. Par son œuvre *Fountain*, qui touche la sculpture, l'installation, la vidéo et la performance, l'artiste d'origine anishinabe aborde les notions d'histoire, de lieux et d'identité. La Kamloops Art Gallery et la Morris & Helen Belkin Gallery de l'Université de la Colombie-Britannique organisent l'exposition. La participation canadienne est coordonnée par le Conseil des Arts du Canada, l'ambassade du Canada à Rome et le Musée des beaux-arts du Canada.



A Return to the Winter House (panneau n° 2) (2001) de Marianne Nicolson, acrylique sur bois, Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada. Photo : Richard Desmarais.

Aider les organismes de cultures diverses à s'enraciner

En 2004, le Conseil des Arts du Canada a procédé à l'évaluation de son Programme d'accroissement de la capacité à l'appui des pratiques artistiques de diverses cultures, une initiative originale échelonnée sur trois ans (de 2001 à 2004) et mise sur pied en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien. L'étude, qui porte sur les petits et moyens organismes artistiques fondés sur les communautés, cherche à déterminer les effets réels de ce programme pluriannuel sur la flexibilité et la consolidation organisationnelles. Les organismes ont donc été invités à déterminer leurs forces respectives en matière de leadership, de prévisions, de gestion, de planification, d'infrastructure et de développement.

Parallèlement, des études de cas portant sur neuf organismes artistiques autochtones et de cultures diverses ont été effectuées. Recueillies dans un document intitulé *Échos du milieu*, ces études traitent des pratiques exemplaires (structurelles, promotionnelles, planificatrices, financières, etc.) des organismes suivants : le Black Artists Network of Nova Scotia (BANNS); la compagnie de théâtre et de danse Battery Opera, de Vancouver; la compagnie de théâtre Boca del Lupo, de Vancouver; les Éditions du Centre international de documentation et d'information haïtienne, caribéenne et afro-canadienne (CIDIHCA), de Montréal; les éditions du Gabriel Dumont Institute, de Saskatoon; la compagnie de théâtre, de danse et de musique Red Sky Performance, de

Toronto; le festival des arts médiatiques Reel Asian, de Toronto; la Société des artistes autochtones du Yukon (SYANA); et le festival multidisciplinaire Terres en vues, de Montréal.

Toutes deux réalisées en partenariat avec le Patrimoine canadien, ces importantes recherches contiennent de nombreuses informations en matière de santé organisationnelle et de gestion créative. Les résultats, qui seront présentés à l'ensemble de la communauté, permettront également de prendre une décision éclairée quant au renouvellement du Programme d'accroissement de la capacité.

The Suicide de Nikolai Eardman,
production de Boca del Lupo
et de Banquito Teatro. Photo
promotionnelle : Bill Thomas.



Le précieux appui des donateurs aux

arts

Dorothy J. Killam ☞ La
☞ Victor Martyn Lynch-
financier ☞ Kathleen
☞ Jean A. Chalmers et
La Fondation de la mu-
Bernard Diamant et le
Diamant ☞ Lela Wilson
☞ Le gouvernement du
La Fondation Molson
Banque Scotia ☞ J. B.-C.
amis de Ronald J. Thom
☞ La Fondation de la fa-
Bronfman ☞ Jean-Marie
Walter Carsen ☞ Les dona-

Les sociétés canadiennes comptent depuis longtemps parmi les plus importants défenseurs des arts et, aussi, du Conseil des Arts du Canada. Les Prix Molson, par exemple, ont été les premiers prix créés au Conseil, en 1964, grâce à un don de la Fondation Molson. Aujourd'hui, Bell Canada, la Banque Scotia et BMO Groupe financier sont sur la première ligne lorsqu'il s'agit de reconnaître et de récompenser les artistes du Canada.

Depuis 1991, Bell Canada assure le financement du Prix Bell Canada d'art vidéographique. Depuis 1997, la Banque Scotia contribue financièrement à la publicité des Prix Killam ainsi qu'au dîner offert en l'honneur des lauréats. Depuis 1988, BMO Groupe financier commandite l'aspect promotionnel des Prix littéraires du Gouverneur général.

Pour le Conseil des Arts, l'appui qu'offrent commanditaires et philanthropes aux activités artistiques est assurément précieux. Le Conseil recon-

naît que la philanthropie est essentielle au soutien des arts, car, peu importe leur valeur, les dons suscitent de profondes et bénéfiques répercussions sur les artistes primés. La générosité de sociétés, de fondations et de particuliers permet au Conseil de prêter des instruments à des musiciens de talent et de décerner chaque année des prix à plus d'une centaine d'artistes ainsi qu'à des chercheurs canadiens. En plus de reconnaître l'excellence artistique et universitaire, ces prix contribuent à leur tour au développement de la recherche et de l'exploration dans ces deux secteurs, entraînant, sur une plus grande échelle, des retombées pour tous les Canadiens.

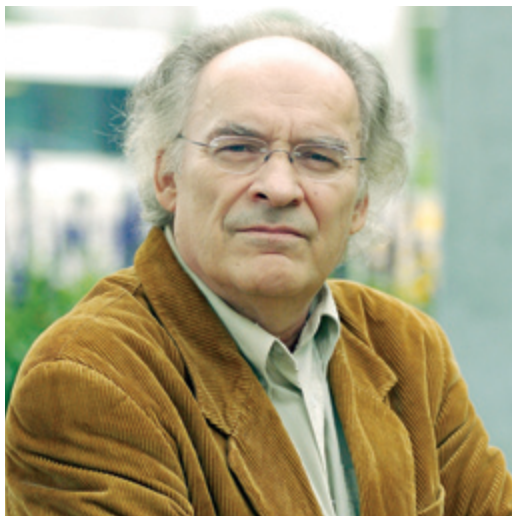
En 2001, lors de la création du Prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène, Walter Carsen a dit souhaiter du fond du cœur que « [...] ce prix serve aussi de catalyseur à d'autres et les encourage à faire des dons semblables »... un souhait largement partagé par le Conseil des Arts.

Fondation Virginia Parker
Staunton ☞ BMO Groupe
Coburn ☞ Bell Canada
M. Joan Chalmers ☞
sique Sylva-Gelber ☞
cercle des amis de Bernard
et Maxwell Henderson
Japon ☞ John Hirsch ☞
☞ Joseph S. Stauffer ☞
Watkins ☞ Le cercle des
☞ Joan Yvonne Lowndes
mille Samuel et Saidye
Baudet ☞ Petro-Canada ☞
teurs d'instruments de

la Banque d'instruments de musique du Conseil : la famille Barwick, Leon Weinstein, la Fondation du patrimoine ontarien, R.D. Bell, la Fondation de la famille J.W. McConnell, Andrew Shaw, un généreux donateur américain anonyme, Pearl Palmason ainsi que William D. Turner et le groupe de donateurs du violoncelle Brott-Turner-Tecchler ☞ Dorothy J. Killam ☞ La Fondation Virginia Parker ☞ Victor Martyn Lynch-Staunton ☞ BMO Groupe financier ☞ Kathleen Coburn ☞ Bell Canada ☞ Jean A. Chalmers et M. Joan Chalmers ☞ La Fondation de la musique Sylva-Gelber ☞ Bernard Diamant et le cercle des amis de Bernard Diamant ☞ Lela Wilson et Maxwell Henderson ☞ Le gouvernement du Japon ☞ John Hirsch ☞ La Fondation Molson ☞ Joseph S. Stauffer ☞ Banque Scotia ☞ J. B.-C. Watkins ☞ Le cercle des amis de Ronald J. Thom ☞ Joan Yvonne Lowndes ☞ La Fondation de la famille Samuel et Saidye Bronfman ☞



À partir d'en haut à gauche : lauréates et lauréats des Prix du Gouverneur général en arts visuels et en arts médiatiques de 2004 : Paul Wong, Roland Poulin, Lynne Cohen, Carl Beam, Françoise Sullivan, Lisa Steele + Kim Tomczak, Claude Gosselin (photos : Martin Lipman et Ann Beam); quelques lauréates et lauréats des Prix littéraires du Gouverneur général de 2004 : Morris Panych, théâtre (photo : David Cooper), Janice Nadeau, jeunesse – illustrations, à Rideau Hall (photo : Patrick Doyle/CP Images), Jean-Jacques Simard, études et essais (photo : Marc Robitaille) et Roo Borson, poésie (photo : Sue Schenk).



La Banque d'œuvres d'art à Washington

À l'automne 2004, des œuvres réalisées par quelques-uns des artistes autochtones canadiens les plus connus ont été présentées à l'ambassade du Canada à Washington. La tenue de l'exposition *Dezhan ejan : œuvres d'artistes autochtones de la collection de la Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada* coïncidait avec les célébrations entourant l'ouverture du nouveau musée amérindien National Museum of the American Indian à Washington.

Cette exposition, qui s'est déroulée du 23 septembre au 27 novembre, a fait ressortir la richesse et la diversité de l'art autochtone canadien. *Dezhan ejan*, qui signifie « chant curatif » dans la langue de la nation des Tutchonis du Nord, regroupait les peintures, sculptures, dessins et photographies de 18 artistes autochtones, dont l'artiste anishinabe Norval Morrisseau, l'artiste inuit Isaaci Etidloie, ainsi que les artistes Marianne Nicolson (*voir son œuvre à la page 20*), Connie Watts et Rande Cook, toutes trois originaires de la côte Nord-Ouest du Canada. Les œuvres portaient sur les thèmes de la nature, de la spiritualité et de la politique.

L'exposition a non seulement grandement contribué à faire connaître la Banque d'œuvres d'art au vaste et influent public des milieux culturel et politique de la capitale américaine, mais elle a eu des retombées positives pour les artistes. Depuis, plusieurs d'entre eux ont été pressentis pour d'autres projets au Canada et aux États-Unis.

Si, dans l'ensemble, ces 18 œuvres d'art ont été choisies parmi les 17 552 œuvres d'art contemporain acquises au cours des 33 années d'existence de la Banque, nombre d'entre elles faisaient partie

d'un important ensemble d'œuvres d'art autochtones acquises en 2002, lors du 30^e anniversaire de la Banque. L'exposition *Dezhan ejan*, qui a été mise sur pied par Victoria Henry, directrice de la Banque d'œuvres d'art, résulte d'une collaboration entre la Banque d'œuvres d'art, l'ambassade du Canada à Washington et différents services du Conseil, dont le Service des arts visuels, le Secrétariat des arts autochtones, le Bureau de la promotion de la diffusion et la Division des affaires publiques. Ruth Phillips, conservatrice et historienne de l'art, a rédigé le texte de présentation du dépliant promotionnel de l'exposition.



Caribou Transformation
(2003) d'Isaaci Etidloie,
Banque d'œuvres d'art
du Conseil des Arts du
Canada. Photo : Richard
Desmarais.



La Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada possède quelque 17 500 peintures, gravures, photographies et sculptures, réalisées par plus de 3 000 artistes. La Banque détient la plus vaste collection d'œuvres d'art canadien contemporain. Photos : Lipman Still Pictures.

Commission du droit de prêt public

La présence d'ouvrages canadiens dans les bibliothèques publiques du Canada permet à tous les lecteurs d'avoir un accès de première main à l'extraordinaire richesse du travail des auteurs d'ici. Le mandat unique et essentiel de la Commission du droit de prêt public (CDPP) garantit justement aux auteurs une reconnaissance financière pour la présence de leurs livres en bibliothèque. En février 2005, la CDPP a versé 8 962 741 \$ à 14 441 auteurs, traducteurs et illustrateurs canadiens. Cette somme représente une compensation pour les 54 776 titres admissibles présents dans les bibliothèques publiques du Canada.

Cette année, la Commission a modifié ses procédures d'échantillonnage des bibliothèques. Alors qu'auparavant elle vérifiait les catalogues des bibliothèques publiques et ceux des bibliothèques universitaires, la CDPP a restreint ses recherches aux seuls catalogues des bibliothèques publiques. Cette représentation plus exacte de l'accessibilité des livres au grand public a donc modifié certains paiements et, à juste titre, suscité diverses réactions.

Sur le plan financier, la Commission s'est réjouie de la reconduction, pour une année additionnelle, du financement qu'elle reçoit de l'initiative Un avenir en art. La CDPP, qui retire annuellement un million de dollars de cette initiative, souhaite vivement que les fonds de cette initiative s'inscrivent de façon permanente dans le budget de base du Conseil des Arts du Canada et, conséquemment, dans son propre budget. Le programme DPP traverse une période importante de mise au point, et la Commission veille à défendre le Programme et, aussi, à présenter des demandes de fonds auprès du gouvernement. L'année 2005-2006 marquera le 20^e anniversaire du DPP et s'avérera une excellente occasion pour la Commission de sensibiliser le gouvernement à l'importance d'un finance-

ment adéquat pour le programme DPP et, en conséquence, à une rétribution adéquate des auteurs canadiens pour leur travail.

Enfin, après un peu plus de 14 années au poste de secrétaire générale de la CDPP, Gwen Hoover a pris sa retraite. La poète, romancière, nouvelliste et professeure de littérature Carole David, qui vient de terminer sa première année à la présidence de la Commission, a chaleureusement salué le travail accompli par Gwen Hoover. David Schimpky sera le nouveau secrétaire général.



Commission canadienne pour l'UNESCO

La Commission canadienne pour l'UNESCO, établie en vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, joue un rôle consultatif et promotionnel dans le cadre d'un mandat pancanadien et international. L'UNESCO est la seule agence du système des Nations Unies qui soit dotée de commissions nationales. Le Secrétariat de la Commission œuvre sous l'égide du Conseil des Arts du Canada.



Réserve de la biosphère du littoral de la baie Georgienne (près de Magnetawan, en Ontario). Photo reproduite avec l'aimable permission de Gary et de Joanie McCuffin.

En octobre 2004, le littoral de la baie Georgienne est devenu la 13^e réserve de biosphère de l'UNESCO. La zone désignée, qui comprend les sources du fleuve Saint-Laurent, forme l'un des plus vastes archipels d'eau douce au monde. En approuvant cette désignation, le Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère de l'UNESCO a souligné l'extraordinaire collaboration entre les collectivités autochtones, la population locale, les commerçants de la région et les autorités locales ainsi que régionales, qui partagent tous

une même vision du développement durable ainsi qu'une même vision de la conservation de l'environnement et de la culture.

De plus, la Commission a déclaré prioritaire la mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable (2005-2014). Abordée selon des perspectives environnementales, socio-économiques et culturelles, l'éducation en vue du développement durable pose essentiellement une question de valeurs portant sur la notion de respect — respect des autres, de la diversité et de l'environnement — ainsi que sur l'adoption de comportements et de pratiques qui permettent l'épanouissement de chacun. La Commission fait la promotion de la Décennie auprès de différents intervenants, dont les ministères des gouvernements fédéral et provinciaux, les organisations non gouvernementales et les associations professionnelles.

En vue du Congrès mondial sur l'éducation artistique, qui se tiendra à Lisbonne, au Portugal, en 2006, la Commission a établi un partenariat avec le Conseil des Arts du Canada et la Conférence canadienne des arts afin de promouvoir l'importance des arts en tant que partie intégrante de l'éducation dans l'apprentissage formel, non formel ou informel. Dans le but de mieux préparer la position du Canada au Congrès mondial, la Commission a également organisé, aux quatre coins du pays, une série de consultations avec des particuliers, des associations, des institutions, des agences et des ministères gouvernementaux, qui se consacrent à la cause des arts et de l'apprentissage.



La Habana (2001) de Pedro Isztin, photo en couleurs, 76 x 102 cm,
Banque d'œuvres d'art du Conseil des Arts du Canada.

Indicateurs artistiques du Conseil

132,3 M\$

total des investissements du Conseil dans les arts

16 M\$

total des fonds alloués par le Conseil aux artistes et organismes artistiques autochtones et de cultures diverses (2002-2003)

10,6 M\$

total des fonds versés à des initiatives pour la jeunesse

4,75 \$

coût annuel du Conseil par Canadien

0,09 %

représentation du budget du Conseil sur l'ensemble des dépenses fédérales

4,5 %

part des dépenses fédérales en matière de culture, qui est assumée par le Conseil

40 G\$

retombées économiques des arts et de la culture sur l'économie canadienne

598 000

nombre de personnes travaillant dans les domaines des arts et de la culture

890

nombre de collectivités canadiennes comptant des artistes ou des organismes artistiques ayant reçu une aide du Conseil (2002-2005)

23 500 \$

revenu moyen d'un artiste

Note : À moins d'indications contraires, les chiffres relatifs au Conseil des Arts du Canada visent l'exercice de 2004-2005. Source des statistiques générales sur la culture : *Dépenses publiques au titre de la culture, 2002-2003*, Statistique Canada (87-F0001-XIF); *La culture en perspective*, vol. 15, n° 1, Catalogue Statistique Canada (87-004-XIF).

Le Conseil d'administration et la direction du Conseil des Arts du Canada

(au 31 mars 2005)

Conseil d'administration



Karen Kain
Ontario – Présidente *



Craig Dowhaniuk
Ontario



Simon Brault
Québec – Vice-président



Marie P. Comeau
Nouvelle-Écosse



Jeannita Thériault
Nouveau-Brunswick



Laurent Lapierre
Québec **



David Thauberger
Saskatchewan



Tom Hill
Ontario ***

* nommée le 14 septembre 2004 ** nommé le 5 novembre 2004 *** nommé le 25 novembre 2004

Directeur général



John Hobday

Au cours de l'année, les membres suivants ont quitté le conseil d'administration :

Nalini Stewart,
dont le mandat s'est terminé le 30 juillet 2004.

Suzanne Rochon Burnett,
dont le mandat s'est terminé le 30 juillet 2004.

David Y.H. Lui,
dont le mandat s'est terminé le 22 octobre 2004.

George Elliott Clarke,
qui a démissionné le 18 février 2005.

Les personnes suivantes ont été nommées au conseil le 12 mai 2005 :

Manon Blanchette

Esther S. Ondrack

Amir Ali Alibhai

Comité exécutif de gestion

John Hobday,
directeur général

Carol Bream, directrice par intérim de la
Division des arts

John Goldsmith, directeur adjoint des Affaires
publiques, de la recherche et des
communications

Mark Watters, secrétaire-trésorier,
directeur financier et directeur de la
Division de l'administration

Keith Kelly, directeur des Affaires publiques,
de la recherche et des communications

Bureau du secrétaire-trésorier et directeur financier Division de l'administration

Mark Watters, secrétaire-trésorier
et directeur financier

Victoria Henry, directrice de la
Banque d'œuvres d'art

David A. Walden, secrétaire général de la
Commission canadienne pour l'UNESCO

Michelle Chawla,
secrétaire adjointe du Conseil

Gwen Hoover, secrétaire générale de la
Commission du droit de prêt public

Division de l'administration

Luc Charlebois, chef de la Planification
financière

Manon Ravary, chef des Ressources humaines

Daniel Plouffe, chef des Systèmes de
gestion de l'information

William Stevenson, chef des
Services financiers et administratifs

Division des arts

Carol Bream,
directrice par intérim

Michelle Legault, chef des
Services aux arts

Anthony Bansfield, coordonnateur
du Bureau de l'équité

Louise Profeit-LeBlanc, coordon-
natrice du Secrétariat des arts
autochtones

André Courchesne, chef du
Service du théâtre

David Poole, chef du
Service des arts médiatiques

Sandra Bender, coordonnatrice du
développement des marchés du
Bureau de la promotion de la
diffusion

Claude Schryer, coordonnateur du
Bureau Inter-arts

Russell Kelley, chef du
Service de la musique

Melanie Rutledge, chef du
Service des lettres et de l'édition

François Lachapelle, chef du
Service des arts visuels

Anne Valois, chef du
Service de la danse

Division des affaires publiques, de la recherche et des communications

Keith Kelly,
directeur

Kim Lymburner, gestionnaire de la
Planification opérationnelle

Janet Riedel Pigott, directrice par intérim
des Prix et dotations

John Goldsmith,
directeur adjoint

Claire McCaughey, gestionnaire de l'Unité
de la recherche

Donna Balkan, gestionnaire principale des
communications de l'Unité des relations
publiques et médiatiques

Terry O'Grady, gestionnaire de l'Unité
de la conception, de la rédaction et
des publications

Politique de régie

Le Conseil des Arts du Canada est gouverné par un conseil d'administration composé d'un président, d'un vice-président et de neuf autres membres provenant des différentes régions du Canada. Les membres sont nommés par le gouverneur en conseil (le Conseil des ministres du gouvernement fédéral) pour une période déterminée. Le conseil d'administration, qui se réunit au moins quatre fois par année, est responsable des politiques, des programmes et des budgets du Conseil, ainsi que des décisions relatives aux subventions. Le personnel du Conseil des Arts est dirigé par un directeur, lui aussi nommé par le gouverneur en conseil pour une période déterminée.

En leur qualité de gestionnaires de l'organisme, les membres du conseil d'administration ont notamment la responsabilité de superviser la régie de l'organisme. Le conseil d'administration doit surveiller les affaires du Conseil des Arts, diriger les cadres supérieurs et s'assurer que toutes les questions sur lesquelles le Conseil doit se pencher font l'objet d'un examen attentif.

Afin de l'aider dans son travail, le conseil d'administration dispose de cinq comités permanents : le comité exécutif, le comité de la vérification et des finances, le comité de la régie, le comité de sélection et le comité de placements.

La politique de régie (adoptée en 2001) ainsi que le principe d'évaluation par les pairs (qui définit les relations du Conseil avec la communauté artistique) guident les travaux du conseil d'administration.

Le Conseil des Arts et son personnel s'appuient fortement sur les avis des artistes et des professionnels des arts,

issus de toutes les régions du pays, qui sont consultés à titre individuel ou collectif. Pour ce qui est des décisions portant sur l'attribution de subventions à des artistes, à des projets ou à des organismes artistiques, le Conseil a recours à un système d'évaluation par les pairs. Dans le cadre de ce système, des artistes ainsi que d'autres professionnels du milieu (pairs des candidats) évaluent les demandes de subventions, déterminent les priorités et formulent des recommandations au Conseil quant à l'attribution des subventions. Les recommandations des comités d'évaluation sont principalement fondées sur la valeur artistique comparative des demandes soumises dans le contexte donné des différents concours d'envergure nationale.

La politique et le processus d'évaluation par les pairs ont été entérinés officiellement par le conseil d'administration en mars 2000. La politique d'évaluation par les pairs constitue la pierre angulaire des processus d'administration et d'attribution des subventions du Conseil des Arts; seul le conseil d'administration peut la modifier.

À titre d'organisme autonome, le Conseil, en vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* a les pleins pouvoirs d'établir ses priorités, ses politiques et ses programmes de subventions, et de prendre des décisions en ce qui a trait aux subventions. En sa qualité d'organisme autonome octroyant des fonds publics, le Conseil a également la responsabilité de maintenir la confiance que lui accorde le public, et il doit ainsi rendre compte pleinement et ouvertement de ses activités et de ses décisions.

Membres des comités du conseil d'administration

Comité exécutif :

Karen Kain (présidente)
Simon Brault
Laurent Lapierre

Comité de la vérification et des finances :

Simon Brault (président)
Craig Dowhaniuk
Karen Kain
Jeannita Thériault

Comité de la régie :

Marie Comeau (présidente)
Simon Brault
Laurent Lapierre
Karen Kain
David Thauberger

Comité de sélection :

Simon Brault (président)
Tom Hill
Karen Kain
David Thauberger

Comité de placements :

Craig Dowhaniuk
Karen Kain

Membres de ce comité ne faisant pas partie du conseil d'administration :

Tania Willumsen (présidente)
François Colbert
Richard Laferrière
Susan Luke Hill
John H. Matthews
William J. Smith